Formation de perfectionnement : Aménagements paysagers

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

7 Heures

Prochaine(s) Date(s) :

Objectifs : -Approfondir ses connaissances sur la règlementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
-Approfondir ses connaissances du guide technique.
-Identifier les risques métiers pour adapter ses méthodes de travail.

Programme :

Accueil des participants :
Recueil des attentes, tour de table et présentation du programme

Contenu :
- Règlementation et acteurs de la réforme anti endommagement
Réglementation : réforme anti-endommagement ; Guide d'application de la réglementation ; Sanctions
- Identification de l'environnement d'un chantier
Différents types de réseaux et moyens de les reconnaître ; Différentes techniques de travail (ciel ouvert, sans tranchée...) ; Outils de la prévention des accidents
- Application des procédures concernant l'ensemble du personnel pendant les travaux
Marquage-Piquetage ; Investigations complémentaires (IC) ; Techniques de travail (guide technique) ; Cartographie ; Mesures de prévention
- Préparation et passage du QCM
Passage de l'examen blanc et correction commune ; Passage de l'examen QCM

Modalités pédagogiques :
Formation théorique, échange entre pairs, études de cas, Évaluation à blanc et évaluation de certification.

.....

Evaluation :
Habilitation AIPR Opérateur ou encadrant

.....

Public :
AIPR encadrant : Salariés ou chefs d'entreprises intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux…) AIPR opérateur : Salariés ou chefs d'entreprises intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit tout opérateur dans le cadre de travaux urgents

- Bilan de la formation : Test QCM Attestation de compétences «AIPR» Bilan de satisfaction

Cette formation est animée par :
Intervenant cfppa -Formateur - Titulaire d'un BTSA
Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :
Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Restauration collective possible
(sauf pendant les congés scolaires)

Tarifs (net de taxes) :
22.00 € de l'heure stagiaire
875.00 € pour un groupe de 6 personnes minimum
Coût de la formation : 154 €

CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tel : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr
n° Siret 19900246000012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z